

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2024-009

SÉANCE DU 13 FEVRIER 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 février 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Emile COHEN ; M. Pierre POINSOT ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Jean-José GARCIA donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Christelle GERIN-EPELY donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à M. Loïc ALIRAND (adjoint) ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe).

Membres absents : Monsieur Jacques CHEVALEYRE, Madame Florence ASTI-LAPPERRIÈRE, Monsieur Claude LARDY.

Monsieur Claude LARDY et Monsieur Jacques CHEVALEYRE n'ont pas pris part au débat ni au vote puisqu'ils sont adhérents d'une association faisant l'objet d'une demande de subvention.

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 30

OBJET

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCULLY – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES ET PARTICIPATION AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Les associations concourent à l'animation et à la vie locale dans des domaines aussi variés que la culture, l'enseignement, la solidarité, le sport, les anciens combattants, l'environnement, la famille et l'économie locale. La commune aide ces associations dans la réalisation de leurs missions, notamment par l'intermédiaire de versement de subventions.

Ces subventions, que la commune versera pour l'année 2024 aux différentes associations, sont prévues dans un cadre d'intérêt général et local, dont le tableau annexé retrace les principales caractéristiques.

La législation impose la signature d'une convention de moyens et d'objectifs entre la commune et chaque association qui percevra une subvention supérieure à 23 000 € annuels.

Dans ce cadre, des conventions de moyens et d'objectifs ont donc été signées avec les associations suivantes :

- Le Centre Social « le Kiosque et l'Arche » ;
- L'association Comité de Gestion Sources - Pérollier ;
- L'association Halte-Garderie « le Petit Pommier » ;
- L'association Éculloise de Musique (A.E.M.) ;

Vu le code général des collectivités territoriales ; notamment son article L.2311-7 ;

Vu l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative à l'obligation d'établir une convention de moyens et d'objectifs pour les associations percevant une subvention au-delà de 23 000 euros ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 et relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la circulaire du 18 janvier 2012 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

Vu la délibération n°2021-110 du 15 décembre 2021 relative à la convention tripartite entre la Commune d'Écully, la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône et le Centre Social « le Kiosque et l'Arche » pour la période 2022-2025 ;

Vu la délibération n°2022-022 du 8 février 2022 relative à la convention de moyens et d'objectifs entre la Commune d'Écully et l'association Comité de Gestion Sources – Pérollier pour les années 2022-2024 ;

Vu la délibération n°2021-114 du 15 décembre 2021 relative à la convention de moyens et d'objectifs entre la Commune d'Écully et l'association Halte-Garderie « le Petit Pommier » pour les années 2022-2024 ;

Vu la délibération n°2021-113 du 15 décembre 2021 relative à la convention de moyens et d'objectifs entre la Commune d'Écully et l'association Éculloise de Musique (A.E.M) pour les années 2022-2024 ;

Vu la délibération n°2023-103 du 14 novembre 2023 relative à l'autorisation de versement d'acomptes de subventions au Centre Communal d'Action Sociale et à des associations avant le vote du budget primitif 2024 ;

Vu le tableau des subventions prévues dans le cadre du vote du budget primitif 2024 annexé à cette délibération ;

La Commission Finances, réunie le 2 février 2024 entendue ;

Accusé de réception en préfecture 069-216900811-20240213-DELIB_2024-009-DE Date de réception préfecture : 20/02/2024
--

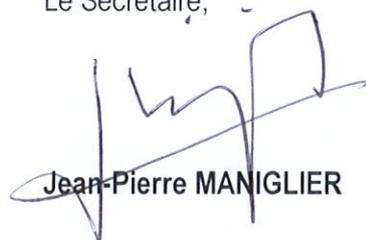
LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir délibéré,

Par 28 voix pour et 2 voix contre (groupe Ecully naturellement)

- Approuve la liste des organismes bénéficiaires des subventions de fonctionnement au titre de l'exercice 2024, inscrite dans le document ci-annexé, pour un montant cumulé de **1 594 092 €** ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- Dit que les dépenses correspondantes relatives aux subventions aux associations, détaillées dans l'état annexé au budget primitif 2024, seront imputées au chapitre 65, aux articles 6574 et 657362, ouverts au budget primitif 2024 ;
- Dit que la participation de 297 321 € versée à l'OGEC Sainte Blandine dans le cadre du contrat d'association sera imputée au chapitre 65, aux articles 6558, ouvert au budget primitif 2024.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 13 février 2024

Le Secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le Maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le
Le Maire

20 FEV. 2024



Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20240213-DELIB_2024-009-DE
Date de réception préfecture : 20/02/2024

Délégations	Bénéficiaires	Objets	SUBVENTION 2023	PROPOSITION 2024
DEVOIR DE MEMOIRE	Le souvenir d'Écully	Entretien des monuments à la mémoire de soldats, perpétuer le souvenir, honorer la mémoire des combattants	650 €	pas de demande de subvention
	U.N.C. du Rhône	Perpétuer les liens de solidarité entre les combattants, anciens et actuels de toutes les guerres	1 200 €	1 200 €
	Cadet de la gendarmerie	Engagement citoyen	500 €	pas de demande de subvention
	Pompy	achat de mascottes pédagogiques pour les interventions sur les enfants par les pompiers d'Écully		500 €
	Amicale des sapeurs pompiers	Action caritatives, financements projets et travaux pour les pompiers, action de cohésion	1 500 €	2 000 €
Total DEVOIR DE MEMOIRE			3 850 €	3 700 €
CULTURE	Académie d'Art et de formation picturale	Cours de peinture pour adulte, techniques mixtes	800 €	800 €
	Association éculloise de musique (AEM)	Donner un enseignement musical de qualité Mettre en place une saison culturelle annuelle autour de la musique...	142 000 €	140 000 €
	Association sportive et culturelle portugaise d'Écully	organisation de sorties, voyages , repas , journée festival folklorique..	1 200 €	1 000 €
	Atelier d'arts et de création d'Écully	peinture, encadrement, reliure, sculpture, modelage	1 000 €	1 000 €
	Cin'Écully	Promotion du cinéma en particulier films du patrimoine, organisation de séances commentées	700 €	700 €
	Club H.E.R.V.E Spectacles	Aider l'art et les artistes. Promouvoir de nouveaux talents.	2 100 €	1 000 €
	L'Art-Scénic	Animation d'ateliers de théâtre adultes et ados mise en scène et représentation d'un spectacle annuel (au profit de l'UNICEF)	900 €	900 €
	Sculpture Taille Directe	Association de création de sculpture	5 500 €	6 000 €
	Société d'histoire d'Écully	Recherche sur l'histoire d'Écully, conférences, sorties, rédaction de publications	3 000 €	3 000 €
	Zarastro ensemble vocal d'Écully	ensemble vocal	2 000 €	2 000 €
	Échappée Belle	chansons	- €	1 500 €
Total CULTURE			159 200 €	157 900 €

Délégations	Bénéficiaires	Objets	SUBVENTION 2023	PROPOSITION 2024
ECONOMIE LOCALE	Les Commerçants et Artisans d'Écully	Fédérer les commerçants d'Écully - proposer des animations/actions commerciales	1 500 €	1 500 €
	Les forains du marché	A prévoir pour 2024		
	La pépinière de VALPRE	Accompagner la création d'entreprises (hébergement, conseils)	4 000 €	3 000 €
	Valpré les entretiens	evenement annuel avec 600 décideurs. un défi à relever : comment se redéployer après avoir passé le cap des 20 ans	1 000 €	1 000 €
	Lyon International	Evènements et manifestations pour l'accueil des étudiants étrangers	500 €	500 €
Total ECONOMIE LOCALE			7 000 €	6 000 €
ENSEIGNEMENT	Élémentaire Centre projet pédagogique	coopérative scolaire OCCE	1 697 €	1 700 €
	Élémentaire Cerisiers projet école	coopérative scolaire OCCE	1 455 €	1 550 €
	Élémentaire Charrière Blanche projet école	coopérative scolaire OCCE	2 520 €	2 461 €
	Élémentaire Grandvaux tiers temps vie	coopérative scolaire OCCE	1 430 €	1 410 €
	Élémentaire Pérollier projet d'école	coopérative scolaire OCCE	3 720 €	3 127 €
	Maternelle Centre projet école	coopérative scolaire OCCE	880 €	958 €
	Maternelle Cerisiers projet école	coopérative scolaire OCCE	720 €	851 €
	Maternelle Charrière Blanche projet école	coopérative scolaire OCCE	1 229 €	1 264 €
	Maternelle Grandvaux projet école	coopérative scolaire OCCE	890 €	918 €
	Maternelle Pérollier projet école	coopérative scolaire OCCE	1 630 €	1 676 €
	O.G.E.C. Sainte Blandine	Organisme de gestion de l'enseignement Catholique	162 004 €	162 004 €
	O.G.E.C. Sainte Blandine surcoût maternelles	Organisme de gestion de l'enseignement Catholique	135 317 €	135 317 €
	Lire et Faire Lire	Appel aux retraités pour transmettre aux enfants le plaisir de la lecture	300 €	300 €
	EPSA (Ecurie Piston Sport Auto)	Développer au sein de l'Ecole Centrale de Lyon les sports mécaniques et l'ingénierie de systèmes automobiles	500 €	pas de demande de subvention
Total ENSEIGNEMENT			314 292 €	313 536 €
ENVIRONNEMENT	Société de pêche du Nord-Ouest de Lyon		600 €	600 €
Total ENVIRONNEMENT			600 €	600 €

Délégations	Bénéficiaires	Objets	SUBVENTION 2023	PROPOSITION 2024
FAMILLE	ADAPEI 69	Soutien au personne en situation de handicap	1 000 €	1 000 €
	APF association de paralysés de France	association française de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches	100 €	100 €
	AGSE Ilième Ecully Dardilly Scouts d'Europe	Formation des jeunes par la pratique du scoutisme hérité de Baden Powel	400 €	400 €
	AGSE Ière Ecully Dardilly Scouts d'Europe	Formation des jeunes par la pratique du scoutisme hérité de Baden Powel	400 €	650 €
	Association des Familles	association de promotion et de défense des familles en tant qu'usagers, consommateurs, locataires et habitants	750 €	pas de demande de subvention
	Halte-garderie Le petit pommier	crèche associative	108 506 €	103 506 €
	Scouts et guides de France d'Ecully	Association de jeunesse et d'éducation populaire	1 600 €	1 600 €
	Scouts unitaires de France	association catholique de scoutisme	2 500 €	2 500 €
Total FAMILLE			115 256 €	109 756 €
SOLIDARITE	Centre social "le Kiosque et l'Arche"	Centre social	390 000 €	382 500 €
	Comité de gestion Sources-Pérollier	Animation vie sociale au bénéfice du quartiers Sources Pérollier, gestion des locaux communs résidentiels ALLIADE	63 400 €	50 000 €
	Comité de gestion Sources-Pérollier PDV	Programmation politique de la ville	- €	15 000 €
	Ejeda Solidarité	Action de solidarité en faveur de l'éducation à madagascar	500 €	500 €
	Les arbres de la solidarité (Foyer ND des SANS ABRIS)	Parrainage arbre, association oeuvrant auprès des publics en précarité	1 000 €	1 000 €
	Le Cèdre	activités à destination des retraités (lutte isolement, prévention, lien social)	2 000 €	2 000 €
	Maison du Quartier	loisirs pour les habitants du quartier	3 000 €	4 000 €
	Mission Locale des Monts d'or et du Lyonnais	insertion sociale et professionnelle des 18/25 ans	1 500 €	- €
	Secours catholique - délégation du Rhône	aide et assistance aux plus démunis	1 500 €	1 500 €
	Jardins Ouvriers Duchère	gestion et mise à disposition de parcelles de jardin pour particuliers	1 500 €	1 500 €
	Lions Club	mécénat	- €	- €
	APESE (Insertion personnes en difficulté)	venir en aide aux personnes en précarité	500 €	1 000 €
	ADMR	Aide à domicile pour personnes âgées et personnes handicapées	17 000 €	22 000 €
	AEAP	Aide à domicile pour personnes âgées et personnes handicapées	11 000 €	fusion AEAP et ADMR
	Restau du cœur	Aide alimentaire et sociale aux plus démunis	2 500 €	2 500 €
	Antenne Logement	Association d'aide à l'accès au logement aux plus démunis	- €	500 €
	Banque alimentaire (nouvelle demande)		- €	1 000 €
Association portage de repas (demande exceptionnelle)	association de portage de repas aux personnes âgées ou handicapées	1 000 €	- €	
Total SOLIDARITE			496 400 €	485 000 €

Délégations	Bénéficiaires	Objets	SUBVENTION 2023	PROPOSITION 2024
SPORTS	ARCOL Rugby	Ecole de rugby à partir de 5 ans. Loisirs et compétition. Equipes Féminines et masculines de rugby.	13 500 €	13 500 €
	Ass. sportive Lycée Professionnel François CEVERT	Organiser, développer, en prolongement de l'EPS dans les heures de la scolarité, la pratique sportive pour les élèves qui y adhèrent, représenter l'établissement dans les épreuves sportives scolaires	200 €	pas de demande de subvention
	Association spéléologique d'Écully	pratique de la spéléologie et de la plongée sous-marine	300 €	300 €
	Association sportive Écully Football (ASEF)	Apprentissage et formation de joueurs à la pratique du football	17 500 €	17 500 €
	BCGO Basket	Apprentissage et pratique du basketball en observant l'intérêt des joueurs et des équipes	4 000 €	4 500 €
	Écully G.R.S	Initier par le jeu à la manipulation d'engins tels que la corde, le cerceau ou le ballon à gymnastique en loisirs et en compétition	8 000 €	8 000 €
	Gymnastique volontaire	à partir de 16 ans, pratique de la gymnastique douce, dynamique, renforcement musculaire, stretching, pilates, marche sportive	1 500 €	1 500 €
	Écully tennis de table	Favoriser la pratique du tennis de table en loisir et en compétition	4 200 €	4 200 €
	Escrime Écully	Pratique du fleuret et de l'épée en loisir ou compétition	14 000 €	14 000 €
	Archer Ecully Dardilly	Pratique et formation du tir à l'arc en loisir et en compétition	500 €	pas de demande de subvention
	Écully Arts Martiaux	judo, karaté, aikido, self défense, taï chi chuan	9 600 €	9 600 €
	Tennis club d'Écully total	pratique et école du tennis loisir et compétition	3 500 €	3 500 €
	UODL HAND BALL		500 €	700 €
Total SPORTS			77 300 €	77 300 €
Total général hors CCAS (des subventions aux associations pérennes)			1 173 898 €	1 153 792 €
CCAS			513 000 €	440 000 €
TOTAL GENERAL (y compris CCAS)			1 686 898 €	1 593 792 €
Demandes exceptionnelles	NIGHT LINE	Soutien psychologique aux étudiants	- €	300 €
			1 688 098 €	1 594 092 €